



SUD Lutte de Classes - éducation

166 cours Berriat 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 09 67 76 / 06 95 13 30 70
acad-grenoble@sud-luttedeclasses-education.org

Grenoble, le 11 juillet 2023

Objet : préavis de grève pour la période du 1^{er} septembre au 5 novembre 2023

Madame la Rectrice de l'académie Grenoble,
Mesdames et Messieurs les DASEN de l'Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie

Notre syndicat SUD Lutte de classe - éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant, du 1^{er} septembre au 5 novembre 2023, l'ensemble des personnels de l'éducation (AED, AESH, enseignant·es, personnels administratifs, sociaux et de santé, personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé·es par le ministère de l'Éducation nationale ou les collectivités territoriales).

Voici nos revendications :

- **Pour que tous les postes soient pourvus, et avec des personnels formés. Contre la gestion managériale inspiré du nouveau management public**
- **Pour la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires, contre la limitations des CDIation**
- **Pour des conditions de travail décentes, dont la diminution du temps de travail et des effectifs en classe (donc contre les fermetures de classe)**
- **Pour le rétablissement des moyens supprimés dans l'éducation depuis 20 ans (donc contre les dotations établissement en diminution), notamment dans l'éducation prioritaire, l'enseignement professionnel et l'enseignement spécialisé ; ainsi que des postes de remplacement**
- **Contre le Pacte, pour une réelle augmentation salariale (sans contrepartie de travail supplémentaire) et des retraites permettant de faire face à l'inflation, notamment en urgence les bas salaires et petites retraites, pour aller vers l'égalité salariale.**
- **Pour l'abrogation de toutes les réformes néolibérales et contre celles annoncées (menace sur le statut de fonctionnaire, modifications des missions des AED et AESH)**
- **Contre toute répression policière, juridique ou administrative des militants syndicaux, pour le respect des droits syndicaux, de grève, de manifestation, de liberté d'expression**
- **Contre "l'enseignement à distance", qui n'est pas de l'enseignement**
- **Contre toute mesure discriminante au travail**

Afin qu'aucune ambiguïté ne permette de faire pression sur les personnels grévistes, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir en aviser toutes les directions des personnels concernées.

En vous priant de croire, Madame la Rectrice d'académie, à notre attachement au service public d'éducation.

Pour SUD Lutte de Classes – éducation,
La co-secrétaire du syndicat,
Anaïs GIORDANO